

## Conseils pour nouveaux arrivants

### Advice for new comers

# Conseils pour nouveaux arrivants

Il n'existe pas de curriculum vitae «idéal» qui puisse rencontrer les besoins de tous les candidats et de toutes les situations. Le contenu des CV varie selon les préférences, les expériences et les exigences de chaque individu. Les conseils qui suivent sont particulièrement pertinents pour les nouveaux arrivants qui désirent intégrer le marché du travail au Québec et au Canada.

#### **POUR NOUVEAUX ARRIVANTS AYANT PEU OU PAS D'EXPÉRIENCE CANADIENNE**

- 1. En-tête du CV :** Selon votre situation, il est important d'indiquer votre statut au Canada : citoyen canadien, résident permanent ou encore permis de travail.
- 2. Formation :** Après avoir inscrit le programmes d'étude le plus récent que vous suivez ou que vous avez suivi au Québec, inscrivez les diplômes obtenus dans votre pays d'origine. Il est cependant fortement recommandé de demander une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec par le [Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion](#) et d'inclure cette équivalence à votre CV (Exemple : équivalent au premier cycle universitaire).
- 3. Expérience de travail :** En règle générale, les employeurs cherchent à savoir ce que vous avez fait pour vous intégrer à votre nouveau pays. Démontrez votre connaissance du marché du travail en inscrivant à votre CV toute expérience acquise depuis votre arrivée au pays, même si cette expérience n'est pas directement en lien avec votre objectif d'emploi. Dans ce cas, soyez bref et inscrivez : titre du poste, nom de l'entreprise, les dates d'emploi et la région géographique. Pour vos expériences professionnelles dans votre pays d'origine, mettre en évidence tous les éléments qui sont directement en lien avec votre objectif d'emploi. Souvenez-vous que l'employeur est intéressé par vos compétences et votre expertise en fonction des besoins de son entreprise.
- 4. Implications et bénévolat :** Toute activité dans laquelle vous vous êtes impliqué depuis votre arrivée au pays est une autre occasion de mettre en évidence vos efforts d'intégration à la communauté ; par conséquent il est essentiel d'ajouter ces expériences à votre CV.

5. **Ordre de présentation** : Règle générale, quand vous possédez un diplôme récent, la section «Formation» doit se trouver avant la section «Expérience». Toutefois, si vous avez une expérience canadienne qui est en lien avec le poste recherché, alors vous devez placer la section «Expérience» en premier. De plus, les diplômes obtenus et les emplois que vous avez occupés doivent être placés en ordre chronologique inversé.

## Advice for new comers

There is no “ideal” resume that will meet the needs of all candidates in all situations. The content of a resume varies with the preferences, experiences and requirements of each individual. The following advice is specifically relevant for new comers who wish to integrate the labour market in Quebec and in Canada.

### FOR NEW COMERS WITH LITTLE OR NO CANADIAN EXPERIENCE

1. **Header:** Depending on your situation, it is important to indicate your status in Canada, whether you are a Canadian citizen, a permanent resident or you have a work permit.

2. **Education:** After listing your current or most recent study program in the province of Quebec, make sure you list the diplomas or degrees obtained in your country of origin. It is however highly recommended that you get a comparative evaluation for studies done outside Quebec (*Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec*), issued by the [Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion](#) and include them in your resume (Example: equivalent to an undergraduate degree).

3. **Work Experience:** As a general rule, employers want to know what you have done to settle in your new country. Demonstrate your knowledge of the labour market by listing in your resume the work experience you have acquired since your arrival, even if it is not directly related to your employment objectives. These listings should be brief: job title, name of company, employment dates and geographic region. As for your professional work experience in your country of origin, highlight all the elements that are directly relevant to your employment objective. Remember, the employer is interested in your skills and your expertise in line with his company or organization.

4. **Involvement and Volunteer work:** Any activity you were involved in since your arrival in the country is yet another way of demonstrating your efforts to integrate the community; therefore it is essential to add those experiences on your resume.

5. **Order of presentation:** As a general rule, when your degree is recent, the Education section should go before the Work Experience section. However, if your Canadian experience is directly related to the position you are applying for, then this section should come first. In addition, degrees obtained and jobs held must be placed in reverse chronological order.